

La crise actuelle dans le domaine de la coopération multilatérale contraste de façon radicale avec le besoin impératif de relever les défis posés par une interdépendance mondiale de plus en plus grande. La solution du nombre de plus en plus considérable de problèmes qui transcendent les frontières nationales et régionales exigent de la communauté internationale tout entière qu'elle accentue ses efforts de coopération. Unissons donc nos efforts pour permettre à l'ONU de jouer son rôle à la fois unique et vital dans la promotion de la paix, de la justice, de la liberté et du progrès pour l'humanité tout entière.

New York, le 26 juin 1985